

# REGLEMENT INTERIEUR DES TOURNOIS du PIC D'ANIE

## **Article 1 :**

L'Association Protection et Sauvegarde de La Pierre Saint Martin et La Maison des Echecs Toulouse Lardenne organisent le 19<sup>ème</sup> OPEN International d'Echecs du Pic d'Anie du 31 juillet au 6 Août 2022 comprenant 3 tournois : Tournoi A (8 meilleurs elos au 31 juillet 2022), Tournoi B (réservé elos suivants), Tournoi C (les elos restants).

## **Article 2 :**

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE en vigueur. (88<sup>ème</sup> congré, Antalya, Turkey) applicables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018).

Le tournoi est ouvert aux licenciés A FFE et aux joueurs étrangers ayant un identifiant FIDE.

Les appariements se font au Système Suisse intégral C04 (forts-faibles, aucune protection de club, de famille, pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre selon la FIDE) pour le tournoi C, en toutes rondes pour les tournois A et B.

Seront appariés à la 1<sup>ère</sup> ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Possibilité de prendre **un** bye d'un ½ point entre les rondes 1 et 5, prévenir l'arbitre avant la fin de la ronde précédente.

## **Article 3 :**

Horaires de Jeu : Dimanche 31, Lundi 1, Mardi 2, Mercredi 3, Jeudi 4, Vendredi 5 : ronde 1, 2, 3, 4, 5 et 6 : 16h – Samedi 7 : Ronde 7 : 9h

Retard autorisé : 1/2h

Pointage et Vérification des licences - Clôture des inscriptions : Dimanche 31 juillet jusqu'à 15h45. Les joueurs n'ayant pas réglé leur inscription et n'ayant pas pointé avant 15h45, ne seront pas appariés à la ronde 1.

## **Article 4 :**

La cadence est de 1 heure30 + 30 secondes par coup + 30 minutes et 30s/coup

Tout joueur qui arrive devant l'échiquier plus d'une demi-heure après l'annonce du début de la ronde par l'arbitre perd la partie par forfait.

Un joueur absent, sans en avoir notifié l'arbitre, sera considéré comme ayant abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. Un forfait non justifié fera l'objet d'une enquête administrative. Tout abandon ou forfait non justifié sera signalé à la direction nationale de l'arbitrage de la F.F.E pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Immédiatement après l'issue de la partie, le vainqueur (le joueur ayant les blancs en cas de nulle) amène les feuilles de partie à la table de l'arbitre et vérifie qu'il est correctement enregistré. Pour être prise en compte, une erreur à la ronde r doit être signalée à l'arbitre, au plus tard avant la publication des appariements de la ronde r + 2. Passé ce délai, la correction du résultat sera prise en compte seulement après la fin du tournoi, pour le classement individuel ELO du joueur (D8-C.04.2 LA).

## **Article 5 :**

Droits d'inscriptions : Adultes : 50€      Jeunes : 30€ (55€ et 35€ après le 30 juillet)

## **Article 6 :**

Le classement final est établi suivant le nombre de points de parties.

Victoire à 1 point – partie nulle : ½ point – perte : 0 point

Départage des ex aequo : Buchholz tronqué, Bulchholz, performance pour l'Open C, Sonnenborn-berger, performance pour les tournois A et B.

### **Article 7 :**

**Répartition des Prix** (la liste des prix figure en annexe, avec affichage dans la salle de tournoi avant la 5ème ronde. Modalités d'attribution des prix : à la place, prix non cumulables.

Les prix ne seront remis qu'aux participants présents. Tout prix non distribué reste la propriété de l'organisateur;

**Remise des prix : 15h**

### **Article 8 :**

Arbitre Principal : Françoise CWIEK OPEN 2

Autres Arbitres : Nicolas SANCHEZ OPEN 2

### **Article 9 :** DIVERS

- Avant et après chaque partie, après chaque sortie de la salle, les joueurs utilisation du gel hydroalcoolique conseillé.

- Port du masque conseillé.

- Un joueur au trait peut quitter la zone de jeu en cours de partie uniquement avec la permission de l'arbitre.

- Les analyses et blitz sont interdites dans la zone de jeu,

- Il est strictement interdit de fumer, vapoter, manger ou d'apporter des boissons alcoolisées dans la zone de jeu.

- En inscrivant leurs enfants mineurs (ou les enfants dont ils ont la responsabilité légale), les parents (ou les tuteurs) autorisent l'organisation à publier dans le cadre de ses activités de communication, des articles, photos ou vidéos sur lesquels pourraient apparaître les mineurs inscrits. Cette autorisation vaut également pour les joueurs majeurs.

- les téléphones mobiles devront être éteints et non visibles, si le téléphone mobile d'un joueur émet un son ou apparaît, le joueur en question perd la partie. Le résultat de l'adversaire sera déterminé par l'arbitre,

- les joueurs ne devront posséder aucun moyen électronique de communication dans la salle de jeu,

- Les participants acceptent la réglementation anti-dopage du ministère des Sports. S'il est effectué un contrôle les participants ont l'obligation de suivre les directives de l'organisateur et du médecin pratiquant le contrôle,

- si l'arbitre a des soupçons de triche envers un joueur, le joueur incriminé devra se conformer aux directives de l'arbitre. L'arbitre entamera une procédure disciplinaire auprès du Directeur des sanctions si les faits sont avérés,

- les photos avec flash ne seront acceptées que durant les dix premières minutes de la ronde,

- avoir une attitude convenable

- éviter toute discussion et toute lecture suspecte

- vente de littérature échiquéenne interdite dans l'aire de jeu

- toute dégradation entraînera une exclusion

Les joueurs qui n'auront pas pointés avant 15h45 mais ayant réglé leur inscription seront appariés à la ronde 1.

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements écrits signifient l'exclusion immédiate du tournoi.

### **Article 10 :**






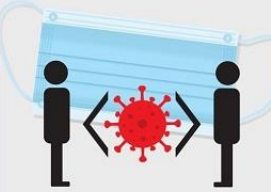






En s'inscrivant, tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur ainsi que la « Charte du joueur d'Échecs »

**L'Arbitre Principal**

**L'Organisateur**

# Protocole sanitaire pour la reprise du sport amateur

En date du 13 mai 2021

<p>Aération régulière des locaux</p>		<p>Maintien d'une distance de 1 mètre minimum entre chaque échiquier</p>	<p><b>PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES</b></p> 
	<p>Mise à disposition de gel hydroalcoolique</p>		<p>Affichage des gestes barrières au club</p>
<p>Port du masque pour toutes les personnes de plus de 6 ans</p>		<p>Tenue d'un relevé des personnes présentes</p>	
	<p>Désinfection du matériel</p>		<p>Respect des protocoles sanitaires fixés par la commune</p>
<p>Désignation pour chaque évènement d'un responsable Covid qui assure la mise en oeuvre de ces mesures</p>		<p>Nettoyage régulier des locaux</p>	
	<p>Respect des gestes barrières</p>		<p>Lecture attentive du protocole sanitaire du Ministère</p>

Ce visuel résume les règles du protocole sanitaire du Ministère, publié le 19 mai 2021.  
Il ne remplace pas sa lecture.

Du fait de l'évolution possible de la situation sanitaire, nous vous invitons à suivre avec attention les mesures qui pourraient être prises sur votre territoire ces prochaines semaines.

Reçu 115€ de frais de déplacements à La Pierre Saint Martin de la Maison des Echecs  
Toulouse Lardenne en espèces.

A La Pierre Saint Martin, le 6 Août 2022

Etienne JOIN